



Lyon, le 18 janvier 2018

LYON-TURIN / NOTRE-DAME-DES-LANDES

Comparaison n'est pas raison

Au terme d'une ultime séquence de consultation, le gouvernement a annoncé hier sa décision d'abandonner la construction d'un nouvel aéroport à Notre-Dame-des-Landes au profit d'un réaménagement de l'aéroport Nantes-Atlantique.

En résonance avec cette annonce, plusieurs activistes écologistes et militants de la décroissance tentent de profiter de la confusion en établissant un improbable parallèle entre le projet d'aéroport et le chantier en cours de la liaison ferroviaire Lyon-Turin.

Le Comité pour la Transalpine dénonce ces manœuvres et rappelle que ces dossiers n'ont strictement aucun point en commun.

La liaison ferroviaire Lyon-Turin est une infrastructure résolument au service de la transition écologique et de la croissance durable.

En dépit des allégations jamais étayées des opposants, **il n'existe pas d'alternative crédible et moderne au Lyon-Turin pour opérer un report modal massif de la route vers le rail**, et lutter ainsi contre les effets négatifs d'un trafic poids lourds en croissance constante à la frontière franco-italienne : pollution atmosphérique, nuisances sonores, congestion des axes de circulation, insécurité routière...

Le Lyon-Turin est le fruit de plusieurs traités internationaux, dont la Convention alpine signée en 1991 par huit pays en vue de préserver l'environnement sensible des Alpes à travers le développement ambitieux du transport ferroviaire de marchandises et de voyageurs.

L'engagement de la France en faveur de cette liaison d'intérêt stratégique a été solennellement confirmé par le Président de la République lors du sommet franco-italien qui s'est tenu à Lyon le 27 septembre dernier.

Maillon manquant du corridor ferroviaire méditerranéen, **le Lyon-Turin est un chantier prioritaire pour l'Union Européenne** qui le soutient massivement. La part de financement du tunnel transfrontalier à la charge de la France n'est que de 25% (40% pour l'UE et 35% par l'Italie), soit environ 200 M€ / an pendant 10 ans.